

---

**EUROPEAN FOREST INSTITUTE**

**TENDER SPECIFICATIONS**

**PROCUREMENT REFERENCE NUMBER 05-15.2-2022 REDD**

Planification de l'usage des terres et restauration forestière en Côte d'Ivoire

## 1. TERMES DE REFERENCE

---

### 1.1. Introduction

À l'échelle internationale, il existe une multitude d'accords portant sur la protection, l'exploitation durable et la restauration des forêts. Outre la récente Déclaration de Glasgow (Nov. 2021), la Déclaration de New York sur les forêts (2014) visait, entre autres, la restauration des forêts et des paysages boisés sur une superficie de 350 millions d'hectares à l'horizon 2030, rejoignant les objectifs du Défi de Bonn, un autre objectif mondial dédié à la restauration des paysages forestiers.

Cet engagement pris à New-York est décliné à l'échelle du continent africain par l'initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) qui a pour objectif de restaurer 100 millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés en Afrique d'ici 2030.

Jusqu'à présent, ces objectifs ambitieux en faveur de la protection des forêts n'ont cependant pas été suffisamment concrétisés. Si les pays partenaires font preuve de volonté politique, la faiblesse des structures gouvernementales dans le secteur forestier et le manque de coordination des mesures individuelles freinent souvent la réalisation des objectifs.

La Côte d'Ivoire, qui s'est engagée à restaurer 5 millions d'hectares de terres et de forêts dégradées d'ici 2030, ne déroge pas à ce constat, notamment parce que les efforts de reboisement et de développement de l'agroforesterie censés contribuer à l'atteinte de cet objectif ambitieux négligent trop souvent, dans le domaine rural, les questions d'aménagement du territoire et de sécurisation foncière pourtant essentielles afin de :

- Retrouver un certain équilibre agriculture / forêt dans les paysages ivoiriens ;
- Encourager les investissements privés, y compris ceux des petits exploitants agricoles.

L'insuffisante prise en compte de ces conditions habilitantes constitue finalement un obstacle conséquent i) à la mise à l'échelle des meilleures pratiques développées à titre pilote ici ou là par diverses initiatives et ii) à la nécessaire sécurisation des investissements sur le long terme.

Depuis 2017 et pour répondre à des problématiques similaires dans d'autres contextes, l'Institut Européen de la Forêt (EFI) a soutenu diverses institutions en Afrique Centrale (MINEPAT au Cameroun, MATIER en République du Congo) dans la conception et la mise en œuvre de méthodologies dédiées au développement participatif de plans locaux d'usage des terres.

Les récents développements dans la législation foncière et forestière ivoirienne offrent des opportunités similaires qu'EFI souhaite saisir pour i) soutenir la planification de l'usage des terres, objet du présent appel d'offres et ii) renforcer la sécurité foncière en Côte d'Ivoire, ce sujet devant faire l'objet d'un autre appel d'offres.

Ces travaux seront menés en étroite collaboration avec les ministères et institutions de tutelle ainsi qu'avec la GIZ, également très intéressée par ces problématiques. Développé au sein de l'initiative spéciale du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) "Un seul monde sans faim" (SEWOH), le projet "Forests4Future" (F4F) décliné dans plusieurs pays africains se prête particulièrement bien à cette collaboration.

En Côte d'Ivoire,

### 1.2. Objectifs

L'objectif général de la mission est de favoriser une meilleure mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques dans les processus et initiatives de préservation, de gestion et de restauration du capital naturel de Côte d'Ivoire.

En facilitant la mise en œuvre d'opérations forestières de terrain (régénération naturelle assistée, reboisement, agroforesterie), la mission vise plus spécifiquement à l'atteinte des engagements de Restauration des paysages forestiers (RPF) pris par la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'initiative AFR 100 via le soutien :

- Au Ministère des eaux et forêts (MINEF) dans la mise en œuvre de sa Stratégie de préservation, réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF) ;
- Au Ministère de la planification et du développement (MPD) dans le développement de sa panoplie d'outils destinés à faciliter la planification de l'usage des terres.

### 1.3. Tâches et livrables

#### Tâche 1 : Caractérisation spatiale et forestière des villages d'intervention de F4F

##### *Préambule*

Outre les activités qui font l'objet du présent appel d'offres, le projet F4F prévoit de :

- Convertir en systèmes agro-forestiers plus ou moins complexes 1200 ha de cacaoyères ;
- Valoriser 300 ha de jachères via des opérations de Régénération naturelle assistée (RNA) ;
- Valoriser 5 plantations villageoises déjà existantes (teckeraies notamment).

*NB: ces objectifs chiffrés pourront être ajustés selon la caractérisation du potentiel forestier*

Afin de faciliter la planification et la mise en œuvre de ces opérations, il importe de caractériser finement l'occupation des sols des 7 villages ciblés par la mission (cf tableau ci-dessous) pour être en mesure de proposer des zones prioritaires d'intervention vis-à-vis des activités précitées et pour aller *in fine* vers une trame verte villageoise susceptible de contribuer à la restauration effective des paysages forestiers et à la connectivité des espaces boisés.

De manière complémentaire, la caractérisation forestière de ces villages doit permettre d'identifier plus précisément les jachères où les opérations de RNA pourront être mises en œuvre. Si cette RNA sera d'abord initiée par F4F, il est également prévu d'engager des discussions avec certaines sociétés privées du pays pour assurer la gestion de ces espaces à l'issue du programme. Celles-ci cherchent en effet aujourd'hui à diversifier et sécuriser leur futur approvisionnement, notamment en explorant les possibilités i) de soutenir les villageois dans la gestion de leurs espaces boisés et ii) de proposer des contrats d'achat du bois à terme.

Tableau des villages d'intervention par département

Départements	M'batto	Agboville	Abengourou
Villages	Assié Akpessé Agnia Sérébissou	Aké Douanier Amani N'Guessankro	Koitiengkro Apprompronou

##### *Activités*

Dans les sept (7) villages ciblés par la mission, le Contractant devra mener les activités suivantes :

- Cartographie de l'occupation des sols en ayant recours à des images satellites gratuites à très haute résolution (10 m ou mieux) et en s'appuyant sur la typologie des classes d'occupation des sols définie au niveau national. Il pourra éventuellement proposer une adaptation de cette typologie et devra préciser dans son offre la méthodologie proposée et le niveau de précision minimale requis au regard de cette méthodologie ;
- Estimation du potentiel forestier en se focalisant sur les jachères plus ou moins anciennes, à l'image des inventaires récemment menés par les chercheurs associés à l'Université Félix Houphouët-Boigny<sup>1</sup>. Le Contractant devra ainsi suivre le protocole déployé dans le cadre de ces recherches (placettes rectangulaires de 0,2 ha, mesure des arbres de plus de 2,5 cm de diamètre, identification des espèces...) et devra mesurer 60 placettes au total (20 placettes par département).  
Pour ce faire, il devra mobiliser huit (8) agents de terrain à temps plein pendant 1 trimestre.  
En croisant cet échantillonnage avec les cartographies de l'occupation des sols précitées et en s'appuyant sur les modèles développés dans le cadre des recherches précitées, le Contractant devra ainsi évaluer, pour chaque village d'intervention le potentiel de reconstitution :
  - o Des volumes de bois commercial à 15 et 25 ans ;
  - o De la biodiversité arborée à 25 ans.

##### *Livrables 1*

- Rapport complet rassemblant toutes les informations suivantes, pour chacun des sept (7) villages d'intervention :

<sup>1</sup> Taking advantage of natural regeneration potential in secondary forests to recover commercial tree resources in Côte d'Ivoire, Doua-Bi et al., 2021 / The potential of secondary forests to restore biodiversity of the lost forests in semi-deciduous West Africa, Amani et al., 2021.

- Cartographie de l'occupation des sols (fichiers images et fichiers SIG) avec atteinte du niveau de précision minimal annoncé dans la méthodologie proposée par le Contractant ;
- Estimation du potentiel de reconstitution des volumes de bois commercial à 15 et 25 ans, de la biodiversité arborée à 25 ans.
- Base de données (format excel ou autre) de toutes les données collectées sur le terrain.

## Tâche 2 : Développement et test d'une méthodologie de planification de l'usage des terres au niveau villageois

### *Préambule*

En 2017, deux importants manuels dédiés à l'aménagement et au développement territorial ont été actualisés sous l'égide du Ministère du Plan et du Développement (MPD) et en collaboration avec le Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS). Il s'agit du Manuel de procédures d'élaboration des Schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et du Manuel de planification locale participative (MPLP) qui décrit les différentes étapes d'élaboration d'un Plan de développement local (PDL).

Ce MPLP ayant principalement tenu compte des échelles territoriales régionales et communales, une réflexion a été engagée fin 2016, à l'initiative du Projet REDD+ de la Mé (PRM) pour travailler conjointement avec le MPD à l'adaptation du MPLP au niveau villageois et ainsi permettre l'élaboration de PDL à l'échelle des territoires de villages. Dans la foulée, sept PDL ont ainsi été élaborés à titre pilote dans la région de la Mé.

Il convient de préciser ici que le MPLP adapté au niveau villageois ne prévoit pas la planification de l'usage des terres mais se limite à une planification des opérations de développement.

La présente tâche se propose donc d'enrichir le MPLP villageois d'un volet méthodologique dédié à la planification de l'usage des terres, ici dénommé « volet spatial » et de le tester à titre pilote, dans deux villages cibles de F4F.

### *Activités*

Dans un premier temps, et en associant étroitement la Direction générale de l'aménagement du territoire, du développement régional et local (DGATDRL) du MPD qui a confirmé sa disponibilité pour accompagner le processus, le Contractant devra développer le volet spatial du MPLP villageois. Il pourra s'inspirer d'initiatives équivalentes menées dans la sous-région ou en Afrique Centrale, notamment au Cameroun où EFI a récemment soutenu le développement d'un guide dédié à l'élaboration de Plans locaux d'aménagement et de développement du territoire (PLADDT).

Dans la foulée, le Contractant devra développer un plan d'usage des terres dans chacun des deux villages pilotes (encore à définir parmi la liste précitée) en impliquant très étroitement toutes les parties prenantes locales, notamment à l'occasion de l'élaboration des divers scénarios pertinents pour les villages concernés. Un accent devra être mis plus particulièrement sur les enjeux de restauration des paysages forestiers qui pourront faire l'objet d'opérations dédiées de sensibilisation. Pour faciliter ce travail et notamment toute la partie de cartographie participative, le Contractant devra acquérir des images payantes à très haute résolution (5 m ou mieux).

Enfin, en termes de capitalisation et de communication vis-à-vis des résultats atteints et des leçons apprises, le Contractant devra mener les activités suivantes :

- Diffusion au niveau des villages : production de posters des plans d'usage des terres (2 posters par village, format A0 collé sur support solide, bois ou autre) et distribution aux villages concernés ;
- Développement d'une brochure illustrée permettant de documenter le processus et incluant des photographies et témoignages de parties prenantes locales ;
- Organisation d'un atelier national de restitution.

### *Livrables 2 :*

- Volet spatial du Manuel de planification locale participative (MPLP) villageois soumis au MPD (format Word) ;
- Mise en page du MPLP villageois (enrichi du volet spatial) et production d'une brochure à des fins de diffusion nationale ;
- Plans d'usage des terres (fichiers images et SIG) et photographies/preuves de la remise des posters aux deux villages pilotes ;

- Brochure illustrée documentant le processus d'élaboration des plans d'usage des terres sur les deux villages pilotes ;
- Compte-rendu de l'atelier national de restitution ;
- Comptes-rendus des événements auxquels le Contractant aura pris part dans le cadre du programme F4F ou d'autres initiatives ayant trait à l'aménagement du territoire.

#### **1.4. Mode opératoire et calendrier prévisionnel**

La mission débutera par une réunion virtuelle de lancement entre EFI et le Contractant. En amont de cette réunion de lancement, EFI fournira au contractant une première série de documents utiles à la mise en œuvre de la mission.

Des appels réguliers de suivi et d'échanges sont prévus entre EFI et le Contractant à un rythme défini lors de la réunion de lancement.

##### Calendrier prévisionnel (6 trimestres)

<b>Tâches</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>
1. Cartographie de l'occupation des sols dans les 7 villages d'intervention	X	X				
2. Estimation du potentiel forestier dans les 7 villages d'intervention		X	X			
3. Développement d'une méthodologie de planification de l'usage des terres au niveau villageois			X	X	X	
4. Développement de deux plans d'usage des terres au niveau villageois				X	X	X
5. Capitalisation et communication						X

#### **1.5. Ressources et coûts**

Le Contractant devra à minima mobiliser durant les 18 mois de mise en œuvre de la mission :

- **Un(e) Chef(fe) d'équipe / forestier(e)** : pour 90 jours minimum en Côte d'Ivoire
- **Un(e) Cartographe** pour 40 jours minimum dont environ 20 jours en Côte d'Ivoire
- **Un(e) Aménagiste** pour 40 jours minimum dont environ 20 jours en Côte d'Ivoire

Par ailleurs, pour la mise en œuvre de la mission, un « budget opérationnel » de 50 000 euros sera mis à disposition par EFI pour chaque phase d'exécution et directement géré par le Contractant. Il doit être intégré en tant que tel dans le cadre de la proposition financière totale (Cf 3.2.B dans "Évaluation des offres et attribution du marché").

Ce budget est principalement destiné aux frais :

- i) de mobilisation d'une équipe de 8 à 10 technicien(ne)s principalement dédiée aux inventaires forestiers mais également à d'autres tâches selon les besoins identifiés,
- ii) de mission de terrain du personnel non expatrié,
- iii) de mobilisation des parties prenantes,
- iv) d'acquisition des images satellites et petit matériel d'inventaire,
- v) de communication (atelier de restitution, reproduction de brochures),
- vi) de logistique (location de voiture et carburant, achat de 4 motos et frais de maintenance, assurance et carburant). A noter que les motos devront être transférées au Ministère en charge des forêts à l'issue du projet.

L'utilisation de ce budget nécessitera une approbation préalable d'EFI sur la base des plans de travail trimestriels soumis à EFI par le Contractant.

Outre les ressources incluses dans ce "budget opérationnel", le demandeur est invité à présenter une offre financière incluant le cas échéant et séparément des honoraires des experts, les per diem ainsi que les frais

remboursables destinés à couvrir les éventuels frais d'expatriation de/des expert(s) (voyages internationaux de/des expert(s), visas de/des expert(s), test covid de/des expert(s).) en suivant le modèle en Annex 7.

### **1.6. Présentation des rapports**

Les caractéristiques suivantes doivent être respectées.

- Langue et lisibilité
  - Tous les livrables doivent être produits en français.
  - Un français professionnel compétent doit être utilisé dans la production des livrables.
  - La lisibilité doit être conforme aux normes de qualité requises pour la diffusion publique. Les directives suivantes sur la lisibilité et le langage clair doivent être suivies :
    - Rédiger clairement
    - En outre, le consultant peut se référer au code de rédaction interinstitutionnel de l'UE en cas de questions plus spécifiques liées au style.
- Mise en forme et structure des documents
  - Tous les livrables doivent être produits en MS Word.
  - Tous les livrables doivent suivre, dans la mesure du possible, les caractéristiques de format et de structure spécifiées dans les caractéristiques du document Word fourni, ou utiliser le modèle Word fourni (recommandé).
- Graphiques et images
  - Les graphiques et les images (y compris les photos) doivent être insérés dans le document MS Word à leur emplacement correct et être livrés séparément dans un dossier dédié. Les graphiques et les images seront dûment identifiés et livrés en haute résolution. Pour les images, utilisez .jpg ou .png. Pour les graphiques, utilisez des fichiers .jpg ou .png et, si possible, partagez leur format modifiable.
  - Le texte des graphiques doit respecter le type et la taille de la typographie détaillée dans les caractéristiques du document Word.
  - Lors de la préparation des graphiques, des tableaux et des cartes, il convient de prêter attention aux couleurs et aux motifs choisis afin qu'ils soient lisibles dans les impressions non colorées.
  - Tous les tableaux, cartes et graphiques doivent comporter des titres.
  - Lorsque des cartes sont incluses dans les rapports, il faut veiller à indiquer les frontières internationalement acceptées entre les pays.
  - Les sources et références des informations, données et statistiques utilisées doivent être correctement citées.
  - Les titres des tableaux, cartes et graphiques doivent être inclus dans le document MS Word, et non dans le graphique lui-même.
  - Tous les tableaux de données seront fournis au format Excel pour permettre une compréhension claire des analyses effectuées, et toutes les images, graphiques, etc. du rapport et des annexes seront également fournis séparément dans leur format de fichier original.

Après la soumission du projet de livrable, EFI l'examinera et le contractant devra répondre lorsque des clarifications seront nécessaires au cours de ce processus d'édition. Si le contrôle de la qualité de la langue utilisée dans les rapports/produits livrables est jugé insatisfaisant par EFI, les rapports/produits livrables devront être soumis à une révision complémentaire aux frais du contractant.

## 2. TENDER DOCUMENTATION

---

### 2.1. Administrative Documentation

The tender shall include the following documentation, properly filled out and signed:

- Cover letter (Annex 1)
- Identification form (Annex 2) including supporting documentation
- Bank identification form (Annex 2a)
- Declaration on Exclusion Criteria and Absence of Conflict of Interest (Annex 3)
- Nomination of Experts form (Annex 4)
- Minimum criteria declaration (Annex 5)

The consortium agreement (Annex 6) shall be included, properly filled out and signed, if the tender is submitted jointly by a consortium of economic operators. The consortium agreement (Annex 6) shall not be included if the tender is submitted by a single Tenderer proposing subcontracting of tasks.

### 2.2. Technical Proposal

In order to evaluate the tender against the minimum criteria and the award criteria A.I. – A.II. in section 3.1. and 3.2., the Tenderer shall submit a technical proposal consisting only of the following elements:

1) **A nomination** of the following Experts to carry out the tasks in the Terms of Reference:

- **One Team Leader/ Forester**
- **One Land-use Mapping Expert**
- **One Land-use Planning Expert**

The Technical Proposal shall include CV's of the nominated Experts.

The Tenderer shall be able to certify the information contained in the CV's for the nominated Experts at EFI's request.

Written in French or in English, the CV shall have all the information foreseen in the EuroPass.

The Tenderer can use the EuroPass CV template (<https://europa.eu/europass/fr>) or its own CV template.

2) **A description** (in French) of no more than **four (4) pages**, making reference to the Terms of Reference and the previous experience of the Experts showcasing understanding of the aims and the context of the assignment and addressing the following topics:

- Forest restoration context, issues and perspective in Côte d'Ivoire
- Local land-use planning context, issues and perspectives in Côte d'Ivoire

3) **A presentation** (in French) of no more than **eight (8) pages** on the Tenderer's methodology for the assignment – building upon the Terms of Reference and the experience of the Experts – addressing the following elements:

- Methodology and related tools mobilised to map current land use in the seven target villages and to assess their forestry potential;
- Approach to develop the spatial component of the Handbook on participatory local planning in collaboration with the Ministry of Plan and Development;
- Approach to develop the local land-use plans in the two pilot villages;

- Timing and sequence of tasks, indicating the organization of the delivery of service and responsibilities among nominated experts with approximate allocation of time per nominated Expert.

### **2.3. Financial Proposal**

The Tenderer shall submit a financial proposal, which shall be completed by using the form in annex 7 and by following the instructions therein.

The full general conditions applicable to the payment of fees and per diem as well as the reimbursement of costs can be found in annex 8 (model contract).



### 3. EVALUATION OF TENDERS AND AWARD OF THE CONTRACT

#### 3.1. Minimum Criteria

The **Tenderer** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.I.	Experience in collaborating with central administration or (sub)national institutions in charge of forestry and/or land-use planning in Côte d'Ivoire and/or West Africa.
M.II.	Experience from last three (3) years of implementing one or several contracts with individual budget of at least EUR 150,000.

The **Team Leader / Forester** nominated must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.III.	Master's degree or engineer in forestry and/or natural resources management and/or agronomy and/or a relevant, directly related discipline.
M. IV.	Ten (10) years' experience leading and coordinating projects and teams on forestry and/or sustainable management of natural resources and/or sustainable agriculture in Côte d'Ivoire and/or West Africa.
M.V.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

The **Land-use mapping Expert** must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.VI.	Master's degree or engineer in geomatics and/or a relevant, directly related discipline.
M. VII.	Five (5) years' experience in land use mapping and spatial modelling in relation to rural development (agronomic, forestry) and/or spatial planning projects in sub-Saharan Africa.
M.VIII.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

The **Land-use planning Expert** must meet the following criteria:

N°	Criteria description
M.X.	Master's degree or engineer in geography and/or local development and/or support to local authorities and/or in a relevant and directly related discipline.
M. XI.	Five (5) years' experience in the field of local development and/or agro-forestry in sub-Saharan Africa.
M.XII.	Understanding, speaking, and writing French as demanded with respect to all tasks covered by the Terms of Reference in this Tender.

**Tenders not fulfilling the minimum criteria will be rejected.**

### 3.2. Award Criteria

Tenders which fulfil the minimum criteria will be evaluated using the following award criteria:

<b>A. Technical component (maximum 75 points)</b>		
<b>N°</b>	<b>Award criteria</b>	<b>Max points</b>
<b>A.I.</b>	<b>Understanding of:</b>	<b>30</b>
i.	Forest restoration context, issues and perspective in Côte d'Ivoire	15
ii.	Local land-use planning context, issues and perspectives in Côte d'Ivoire	15
<b>A.II.</b>	<b>Proposed methodology for the implementation of the tasks</b>	<b>45</b>
i.	Methodology and related tools mobilised to map current land use in the seven target villages and to assess their forestry potential	20
ii.	Approach to develop the spatial component of the Handbook on participatory local planning in collaboration with the Ministry of Plan and Development	10
iii.	Approach to develop the local land-use plans in the two pilot villages	10
iv.	Timing and sequence of tasks, indicating the organization of the delivery of service and responsibilities among nominated experts with approximate allocation of time per nominated Expert	5

The Technical component (TC) is calculated according to the following formula:

<b>TC = A.I. + A.II.</b>
--------------------------

**Tenders must receive a score of more than half of the maximum Technical component to be considered qualitatively acceptable.**

**Tenders not considered qualitatively acceptable will not be considered further.**

### **B. Financial component (maximum 25 points)**

**Tenders presenting a total financial proposal (Fo) superior to the maximum contract value of EUR 175,000 (including EUR 50,000 for the work plan budget) will not be considered further.**

For tenders being considered, the Financial component (F) is calculated according to the following formula:

$$F = (F_{\min} / F_o) \times 25$$

where

**F<sub>min</sub>** is total sum in the tender in the evaluation with the lowest total financial proposal; and

**F<sub>o</sub>** is the total sum in the financial proposal being considered.

**C. Most economically advantageous tender**

A combined score (CS) will be calculated according to the following formula:

$$CS = TC + F$$

The Tenderer with the highest combined score (CS) for Technical component (TC) and Financial component (F) will be awarded the Contract.

Where two or more tenders have an equal combined score the contract will be awarded according to the highest score for the financial component (F).

## **ANNEXES**

---

Annex 1	Cover letter
Annex 2	Identification form
Annex 2a	Bank identification form
Annex 3	Declaration on exclusion criteria and absence conflict of interest
Annex 4	Nomination of Experts form
Annex 5	Minimum criteria declaration
Annex 6	Consortium agreement
Annex 7	Financial Proposal form
Annex 8	Model contract